

## Aider les élèves avec une approche par compétences

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment définir une compétence?</li> <li>• Comment utiliser les compétences pour travailler l'autonomie de l'élève?</li> <li>• Comment construire une progression visant l'acquisition de compétences?</li> </ul>
Mots-clefs	Compétences, autonomie, devoirs
Compétences	Définir les compétences transversales et les faire travailler aux élèves pour les rendre autonomes
Niveaux	tous
Outils et activités	Pistes de mise en œuvre pédagogique
Auteur(s)	Groupe de travail d'Évelyne Ballanfat, académie de Créteil, 2008
Fiches en lien	Impliquer les élèves, Aider les élèves, Méthodologie, Les devoirs

### Travailler l'autonomie avec les compétences

L'accompagnement personnalisé vise à aider :

- La maîtrise des savoir-faire
- Le développement de l'autonomie

Une approche par compétences favorise le rôle dynamique de l'élève et l'aide à construire son autonomie car une compétence implique de croiser savoirs et savoir-faire afin d'adapter son attitude à une situation donnée.

Certaines compétences sont purement disciplinaires mais la plupart impliquent des savoir-faire communs à différentes disciplines. Donc, la démarche de l'accompagnement personnalisé doit permettre de repérer :

- Le contexte d'apprentissage que l'élève doit lui-même pouvoir identifier : quel type de devoir ?
- Les attentes spécifiques et générales attendues pour le devoir demandé : toute l'attention est portée sur la compréhension exacte des termes employés dans les consignes (les verbes en particulier)
- Les compétences à mettre en œuvre pour faire les devoirs et que l'élève peut formuler avec ses mots.

### Démarche pour travailler par compétences transversales : séance d'aide aux devoirs

- **Compétences d'organisation et de gestion du temps** : celles que l'élève doit utiliser pour se repérer et se projeter dans le temps et dans la réalisation du travail demandé

Objectifs : gestion de l'emploi du temps, du cahier de texte, répartition du travail dans la semaine...

Activités possibles : travailler chaque fois en contexte et revoir ensuite l'organisation effectuée.

- **Les compétences de lecture** : celles que l'élève met en œuvre face à un support écrit.

Objectifs : déchiffrage, capacité à hiérarchiser les informations, compréhension du vocabulaire en contexte...

Activités possibles : Plusieurs approches possibles pour ces compétences spécifiques : lecture à haute voix, dialogue en petit groupe pour vérifier la compréhension globale, utilisation d'un code couleur pour des repérages de mots -champ lexical par exemple-, travail autour du dictionnaire et de la polysémie...

- **Assimilation des consignes** : Compétences qui permettent à l'élève de comprendre la situation d'apprentissage dans laquelle il se trouve et de pouvoir y répondre.

Objectifs : Identifier le type de consigne, trouver les stratégies à mettre en œuvre pour la réalisation du travail; être capable de maîtriser le vocabulaire relatif à la matière étudiée.

Activités possibles :

- s'aider d'un support méthodologique : répertoire, fiche regroupant le vocabulaire spécifique des consignes

(expliquer, analyser, entourer, relever, définir...)

◦ Faire comprendre à l'élève s'il s'agit d'une consigne interrogative, à laquelle il faudra apporter une réponse, ou d'une consigne injonctive, qui va définir une tâche à accomplir.

▪ **Mode de raisonnement** : Processus de réflexion que l'élève doit mettre en œuvre lors de la réalisation de l'exercice. En dehors de la mémorisation et de la recherche des connaissances adéquates, ce travail concerne essentiellement la logique.

Objectifs : Aider l'élève à mettre en place un raisonnement inductif, déductif, analogique...

Activités possibles : faire parler l'élève pour qu'il trouve, avec ses mots, ce qu'on lui demande :

- en lui faisant utiliser des connecteurs logiques dont on reprecise le sens si nécessaire
- en l'aidant à reformuler ce que lui demande l'exercice
- en lui faisant mettre en relation ce qu'il sait et ce qu'on lui demande de trouver (ex : dans le cas des problèmes en mathématiques ou autres activités en sciences...)

▪ **Codes de la communication**: compétences qui permettent de respecter les règles qui rendent l'écrit et l'expression orale cohérents et compréhensibles pour le lecteur ou l'auditeur.

Objectifs :

- Écrit : présentation du travail, des paragraphes, formulation des réponses en phrases rédigées...
- Oral : codes de présentation, travail sur la diction, registre de langue, rigueur de syntaxe...

Activités possibles : Ce point peut être travaillé à chaque séance en fonction du travail à faire ou dans une progression continue selon les compétences déjà acquises par l'élève.

**Exemple d'une progression sollicitant plusieurs domaines :**

Domaines	Compétences travaillées	Activités
<b>Organi- sation</b>	- se repérer dans le temps et projeter son travail dans une durée.	- remplir un emploi du temps selon un code couleur faisant ressortir les grandes phases de la journée (sommeil, école, loisirs, travail, repas).
<b>Assimi- lation des consignes</b>	- connaître les termes spécifiques d'une matière. - définir les notions qui concernent une matière. - adapter son vocabulaire en fonction du contexte disciplinaire.	- dans le cadre d'un travail en petit groupe: évocation spontanée de tous les termes du vocabulaire relatif à chaque matière. - classification des mots et construction d'une définition de chaque matière. - même travail avec le vocabulaire relatif aux consignes.
<b>Codes scolaires</b>	- adapter son comportement au contexte (de la classe ou du groupe). - trouver un questionnement pertinent permettant de comprendre la situation d'apprentissage proposée, tout en tenant compte des autres élèves. - savoir trouver les outils qui peuvent aider à comprendre les consignes.	- travail sur des bandes dessinées qui présentent des situations de classe permettant d'analyser les différents types de comportements. - élaboration d'une fiche d'auto-évaluation de l'élève sur les différentes attitudes attendues.

**Remarque** : un tel travail peut être réalisé par un professeur de la classe, par les enseignants responsables de l'aide aux devoirs. Il est indispensable que les uns et les autres aient connaissance du travail effectué.

### Rendre compte des compétences abordées

▪ Un cahier de texte spécifique qui expose une ou deux compétences abordées et note en regard le nom des élèves qui la maîtrisent.

▪ Un livret de compétences de l'élève qui peut être plus ou moins étoffé. Il consignera les compétences abordées au cours de l'accompagnement personnalisé (l'élève peut même les remplir lui-même). Cela peut devenir un réel cahier des apprentissages de l'élève, ou une feuille de suivi...